

Ecologie, entreprises sociales et solidarité: ce qui va changer avec le remaniement

| 16/11/2010



Amputation du ministère de l'Ecologie, création du ministère de la Solidarité... que pensent les acteurs du secteur de ce remaniement?

Le remaniement ministériel laisse place à la confusion: trente ministres, des allègements, des regroupements... Qu'en pensent les acteurs du secteur de la solidarité de ce remaniement? Les écologues sont **les premiers à être montés au créneau**, allant jusqu'à dénoncer une ministre de l'Ecologie "décapitée". Mais les autres organisations ne sont pas restées muettes.

>Ecologie

Ce qui change: Le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer s'est retrouvé amputé de l'Energie et de la Mer pour devenir le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement avec à sa tête Nathalie Kosciusko-Moriset (NKM). L'Energie a été transférée vers le ministère de Christine Lagarde, celui de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Quant à la protection de la Mer, il semble qu'elle ait disparu des problématiques gouvernementales.

Réactions: Les associations se félicitent de la nomination de Nathalie Kosciusko-Moriset, qui avait marqué les esprits lors du débat sur les OGM, mais elles s'inquiètent de la reprise de l'Energie par Bercy. Pour **Greenpeace**, NKM "hérite d'un ministère diminué et rétrogradé dans la hiérarchie gouvernementale". "La reprise en main de ce secteur par Bercy laisse présager une relance décomplexée de la production avec davantage de nucléaire et davantage d'énergies fossiles", regrette Anne Bringault, directrice des **Amis de la Terre**, qui dénonce "la victoire des lobbies".

Concernant la disparition de la protection de la Mer et du littoral de l'intitulé du ministère, "ce serait un très mauvais signe alors que les quotas de pêche restent un sujet de tension avec le ministère de l'agriculture". En effet, les quotas de la pêche au thon doivent être discutés à Paris, du 17 au 27 novembre. La disparition de la problématique dans le portefeuille du

ministère de l'Ecologie, laisse présager une moindre influence des écolos dans la décision finale, face à un ministère de l'Agriculture toujours aussi puissant.

> **Economie sociale et Solidarité**

Ce qui change: Marc-Philippe Daubresse, ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives, a été limogé. Et son ministère scindé en deux. Roselyne Bachelot est désormais à la tête du ministère de la Solidarité et de la Cohésion sociale. Quant à Luc Chatel, ministre de l'Education nationale, il récupère la Jeunesse et la Vie associative. Le secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et de la vie associative est dirigé par Jeannette Bougrab, qui était à la tête la **Halde** depuis avril, laissant l'avenir de l'organisation en suspens. Au delà de ces créations, le secrétariat d'Etat en charge des Aînés et le ministère de la Famille ont tout deux été dissous.

Réactions: *"On ne sait pas quel est le ministre de référence"*, remarque justement Jean-Marc Borello, délégué général du **Groupe SOS**. En effet, avec le départ de Marc-Philippe Daubresse, l'économie sociale n'est plus représentée. *"A l'heure actuelle, nous n'avons aucune indication de qui va gérer ce portefeuille"*, poursuit-il, *"peut-être Roselyne Bachelot ou Christine Lagarde, ministre de l'économie, qui était une bonne interlocutrice"*. Les jours qui suivent seront alors déterminants pour le secteur.

De son côté, Muriel Marland-Militello, Présidente du Groupe d'études parlementaire pour le développement de la vie associative, s'est félicitée de l'apparition des mots *"Vie associative"* dans l'intitulé d'un ministère qu'elle considère comme *"une victoire"*, à l'instar d'André Hochberg, président de **France Générosités**. Pour ce dernier, *"c'est une marque de considération de la vie associative qui représente tout de même 14 millions de personnes"*, espérant que cela soit le dernier remaniement. *"On a une secrétaire d'Etat, Jeannette Bougrab, pour deux ans -normalement- alors que les autres n'ont eu qu'un an. Les précédents n'ont pas eu le temps de faire quoique ce soit, à l'exception de Martin Hirsh. On commençait à être un peu blasés"*, avoue-t-il.

Le mystère reste entier autour du ministère de la Solidarité et de la Cohésion sociale. Contacté par téléphone, le service communication n'a diffusé aucune information sur les nouvelles prérogatives.